



**Département de la Somme
Arrondissement d' Abbeville
Canton de Gamaches**

INFORMATION MAIRIE

SERVICE PERISCOLAIRE

Accueil périscolaire

Vos enfants seront accueillis :

Le matin de 7 heures à 8 heures 30

Le soir de 16 h 45 à 18 h 30 précises.

Le conseil municipal a décidé lors de la séance du 2 août de modifier les conditions d'accueil en appliquant une participation financière des familles :

Tarifs appliqués (quelque soit la durée de présence) à compter du 4 septembre :

- 1 € par jour pour le 1^{er} enfant d'une famille,
- 0,75 € par jour pour le 2^{ème} enfant de la famille,
- Gratuit pour les autres enfants de la famille.

Cantine

Le tarif, à compter de la rentrée, sera de 3 € le repas.

Les tickets doivent être remis en mairie la veille avant 11 h 30.

Tout repas commandé sera facturé.